

التاريخ: 2023/05/16

المدة: 03 ساو30د

المادة: الفرنسية

المستوى: 3 لغات

امتحان البكالوريا التجريبية

على المترشح أن يختار أحد الموضوعين الآتيين.

الموضوع الأول

Texte :

« Monsieur le président de la République,

Si je vous adresse cette lettre pour introduire mon ouvrage, L'Enfant soldat de Palestro, c'est bien parce que ce livre aborde des thèmes qui vous seront chers : le combat pour les valeurs démocratiques, le combat pour la paix, pour la tolérance, pour la non-violence, pour la réconciliation et l'entente entre les peuples au-delà de tout ce qui peut les désunir.

Vous l'aurez compris, ce livre traite de la guerre d'Algérie, en stigmatisant les abus du système colonialiste français. C'est un livre qui s'inscrit contre le déni de mémoire et pour la reconnaissance des erreurs du passé afin de construire un monde juste.

J'estime qu'il est de notre devoir, à tous, de témoigner (...). Ainsi, qu'il me soit permis de joindre ma voix à celles des autres s'élevant pour vous prier, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, de faire un geste symbolique, comme vous avez eu le courage de le faire pour la rafle du Vel d'Hiv.

Le temps de la réconciliation n'est-il pas venu ?

J'ai écrit ce livre pour que la France contemple son passé colonialiste en face. Prendre possession de l'Algérie en 1830, ce fut comme ouvrir la boîte de Pandore. Bien des maux s'en échappèrent, pour le malheur des hommes. Durant ces 130 années d'occupation, la France y a perdu son âme. Elle a cessé d'incarner les droits de l'Homme, et, ironie du sort, elle dut affronter un peuple qu'elle avait réduit en esclavage et qui combattait pour l'idéal révolutionnaire du Siècle des Lumières : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Encore aujourd'hui, la France ne peut plus s'ériger en garante des valeurs humaines universelles, tant que durera son amnésie. Non à une France amnésique ! Le conflit qui l'a opposé à l'Algérie n'est pas un détail de l'Histoire, pas plus que ne fut la Shoah. Dire le contraire serait pur négationnisme. Plus que jamais, il importe de dire la vérité sur ce qui s'est réellement passé.

Au nom de tous ceux qui vous écrivent pour connaître une triste vérité, parlez, Monsieur le Président de la République ! Ne restez pas silencieux ; l'Etat doit apporter des réponses à tous ces gens qui sont en quête de vérité. Refuser de parler, c'est être complice.

Enfin, ce livre vient appuyer la requête de cet enfant soldat, pupille de la Nation, dont la photographie illustre la couverture de ce livre. Apprenez que toute sa vie, il a attendu une réponse que vous seul pouvez lui fournir. Il voudrait tout simplement que vous l'aidiez dans la reconquête de **son** identité perdue, volée par l'Etat français depuis toutes ces années. Une rubrique le concernant se trouve pourtant au Château de Vincennes, éclairant son histoire depuis les origines. Vous seul pouvez lui rendre ce qui lui a été volé : son identité(...).

En quoi est-ce si important ? Mettez- vous un instant à sa place. Imaginez que **vous** soyez un enfant trouvé sur un champ de bataille ... Un bien piètre champ de bataille en vérité, ayant opposé des militaires suréquipés, surentraînés, à des civils désarmés, sans défense. Autour de vous, le sol est jonché de cadavres et vous pleurez dans les bras de l'un d'eux ... (Pardonnez-moi ce qu'une telle image peut avoir de choquant ; c'est la triste réalité de la guerre). Les faits sont là, on ne peut les nier, car c'est au cours d'une opération dite de « maintien de l'ordre » que l'enfant fut récupéré par des paras, puis ramené à la base aérienne 146 de la Réghaia. En 1959, il sera baptisé par l'aumônier militaire et aura pour parrain l'architecte et peintre Jean Pandrigue de Maison-Seule. Mais l'adoption plénière effaça toutes les traces de sa véritable identité (...) ».

Karine Keller De Schleithem, Mémoire N°41 Novembre 2015.

***Raffle du Vel d'Hiv** : Arrestation de juifs étrangers opérée à Paris sur ordre des autorités allemandes, avec la collaboration de la police française.

***Shoah** : Extermination systématique par l'Allemagne nazie de 6 millions de juifs pendant la seconde guerre mondiale.

Questions :

Compréhension de l'écrit (12pts):

1) L'auteure de ce texte est :

- a- Une historienne
- b- Une écrivaine
- c- Une journaliste

Recopiez la bonne réponse.

2) L'auteure de cette lettre est :

- a- Favorable à la conquête de l'Algérie.
- b- Défavorable à la conquête de l'Algérie.
- c- Indifférente à la conquête de l'Algérie.

Recopiez la bonne réponse.

3) Quelles sont les trois raisons pour lesquelles l'auteure a-t-elle écrit son livre « L'enfant soldat de Palestro » ?

4) « En stigmatisant les abus du système colonialiste français... ».

- a) Le mot souligné signifie :
 - Exposant
 - Rappelant
 - Dénonçant

Recopiez la bonne réponse.

b) Relevez dans le texte (dernier§) une phrase qui montre les abus du système colonialiste français.

5) A qui ou à quoi renvoie les pronoms soulignés dans le texte ?

6) « Non à une France amnésique ».

-Relevez dans le texte une expression de même sens que le mot souligné.

7) Pourquoi, selon l'auteure, la France a cessé d'incarner les droits de l'Homme pendant sa présence en Algérie ?

8) « Il voudrait tout depuis toutes ces années » (§6)

-De quelles années s'agit-il ?

9) Pourquoi l'auteure a-t-elle évoqué la rafle du Vel d'Hiv ?

10) Comment, selon l'auteure la France et l'Algérie peuvent-elles se réconcilier ?

Production écrite (8 pts) Au choix :

Sujet I : Après avoir lu cette lettre vous voulez aider cet « enfant soldat de Palestro » à retrouver son identité. **Rédigez le compte rendu critique de ce texte que vous publierez sur votre compte Facebook.**

Sujet II : La colonisation n'a jamais été un « bienfait » pour les peuples colonisés. Bien plus, ses conséquences ont été dramatiques pour ces peuples.

-**Rédigez un texte d'une quinzaine de lignes dans lequel vous présenterez trois arguments articulés et illustrés d'exemples pour le montrer.**

Bonne chance

الموضوع الثاني

Texte :

Seuls ou en meute, par message privé ou à la vue de tous, ils sévissent sur les réseaux sociaux. Les trolls provoquent, insultent et harcèlent leurs victimes.

Pas besoin d'être célèbre pour **en** être victime ou pour « troller » soi-même. « Toute personne active sur les réseaux sociaux, à un moment ou à un autre, se comporte comme un troll », affirme Stéphanie de Vanssay, autrice du « Manuel d'autodéfense contre le harcèlement en ligne ». Pour elle, « ça devient problématique quand quelqu'un a ce comportement de manière massive, répétée et extrême. Là c'est véritablement un troll. »

Face à autant de provocation, voire de méchanceté gratuite, il est légitime de se demander « pourquoi tant de haine ? ». « Le “trolling” peut être un mode de fonctionnement parce que certains trouvent ça “drôle” mais ça peut être aussi une manière de militer », remarque Stéphanie de Vanssay . Pour Xavier de la Porte, journaliste à l'origine du podcast « Le Code a changé », le troll « s'amuse à pourrir les conversations et **y** trouve une forme de jeu, de remise en question des normes conversationnelles. »

Confrontée au troll, la victime doit décider du comportement à adopter. « Est-ce qu'elle se sent mieux en bloquant des interlocuteurs pour pouvoir respirer, et c'est tout à fait honorable ! Ou est-ce qu'elle se sent l'âme d'un guerrier ou d'une guerrière ? », questionne Cyril di Palma, délégué général de l'association Génération numérique, qui insiste sur l'importance d'être entouré. [...]

Cependant, Vanssay ne prône pas l'immobilisme : « quand on est confronté à un troll, ne pas réagir est souvent la meilleure stratégie pour ne pas envenimer les discussions. Après, l'adage “don't feed the troll” [ne nourrissez pas les trolls] me pose un problème : ça veut dire que le troll a tous les droits, il peut continuer à harceler, insister... Et la victime doit se taire. Or, si personne ne répond aux trolls, **on** laisse se répandre impunément cette façon de fonctionner. » Cyril di Palma abonde en ce sens : « quand on est victime, on a aussi besoin de se défendre. C'est là où le rôle des témoins est crucial : un like, un partage du moindre allié va reconforter la victime. Ne pas répondre, c'est très frustrant. »

À chacun de trouver son style. Ignorer, bloquer, signaler, exposer à sa communauté ou poursuivre en justice : face aux trolls, il y a autant de situations que de solutions à tester.

Mailis Rey-Bethbeder, Elle. Fr, 5 août 2021

Questions :

I- Compréhension de l'écrit : (12pts)

- 1) Relevez dans le texte une (01) expressions et trois (03) mots qui renvoient au champ lexical de « réseaux sociaux »
- 2) Complétez le tableau ci-dessous à partir d'informations données dans le texte.

Problématique posée	Participants à ce débat	Leur statut

- 3)
 - a- « Don't feed the troll » « ne nourrissez pas les trolls ». Cet adage veut dire :
 - Ignorez les provocations des trolls
 - Répondez aux provocations des trolls
 - Encouragez les provocations des trolls.
 - Recopiez la bonne réponse.
 - b- Les participants à ce débat soutiennent-ils cet adage ? Dites pourquoi.
- 4) L'auteure partage-t-elle le point de vue de ces participants ?
 - Justifiez votre réponse en relevant une phrase dans le texte.
- 5) Classez les expressions suivantes : *tourner en dérision / envenimer les échanges/ lutter pour une cause/ éprouver du plaisir/ révolutionner les codes des conversations* ; selon qu'elles renvoient aux :
 - Aspects positifs du trolling :
 - Aspects négatifs du trolling :
- 6) Répondez par « vrai » ou « faux » puis rétablissez la vérité.
 - a) Le trolling concerne les personnes d'une certaine notoriété.
 - b) On ne naît pas troll, on le devient.
 - c) Ne pas répondre aux trolls, c'est encourager son comportement
 - d) Le trolling est un comportement exclusivement numérique.
- 7) « La meilleure stratégie pour ne pas envenimer les discussions. »
 - Relevez dans le texte une expression du même sens que l'expression soulignée dans l'énoncé ci-dessus.
- 8) A qui ou à quoi renvoient les pronoms soulignés dans le texte (03 pronoms) ?
- 9) Et vous, face à un comportement haineux sur les réseaux sociaux, quelle serait votre attitude ?
 - En 2 ou 3 lignes, justifiez votre réponse en l'appuyant d'un ou deux arguments pertinents.

II- Production écrite : (8pts) Traitez un des deux sujets au choix.

Sujet 1 :

Ce texte vous semble intéressant pour l'exposé que vous devez présenter à l'occasion de la journée organisée dans votre lycée : « **Les réseaux sociaux, oui. Mais raisonnablement** »

Rédigez son compte-rendu critique.

Sujet 2 :

Actuellement, les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram ...) prennent de plus en plus de place dans notre vie quotidienne.

Pensez-vous que ces réseaux sociaux sont une porte ouverte à tout type de harcèlement ?

Rédigez un texte argumentatif dans lequel vous exprimerez votre point de vue en le justifiant à l'aide d'arguments illustrés d'exemples.

Bonne chance